

MÉTHODOLOGIE

Une démarche partenariale et participative intersectorielle et interdisciplinaire

Ce rapport de recherche repose sur une méthodologie double, fondée sur une approche partenariale et participative intersectorielle et interdisciplinaire.

D'abord, il découle d'une **recension exhaustive de la littérature sur les VACS en culture**, incluant les écrits scientifiques, professionnels et la couverture de presse qui y est associée. Ensuite, il résulte d'une **collecte de données par groupes de discussion** qui ont été constitués lors du *Sommet*, comprenant des personnes représentant des organisations, associations et regroupements de différents secteurs du milieu culturel québécois. La méthodologie déployée dans ce deuxième cadre est donc qualitative et de nature interprétative, dans la mesure où la démarche visait à approfondir la compréhension du phénomène des VACS à partir de l'interprétation que s'en font les personnes qui œuvrent au quotidien dans ces secteurs. Faute de données issues de recherches longitudinales sur les VACS dans l'ensemble des secteurs culturels québécois, nous avons opté pour une approche qui nous permettrait de corroborer et de comparer les résultats d'études qualitatives et quantitatives menées au Canada ou ailleurs dans le monde avec les interprétations de personnes sélectionnées pour la perspective vaste, ancrée et experte qu'elles entretiennent sur le milieu culturel québécois. Le présent rapport met donc **ces deux sources de données en dialogue** pour brosser un portrait exhaustif des VACS en culture au Québec et des initiatives de lutte qui peuvent être déployées dans ce contexte.

La démarche méthodologique qui a mené au présent rapport est **intersectorielle** tant dans la recension des écrits que dans la composition des groupes de discussion. Elle est également **interdisciplinaire** dans la mesure où les chercheuses qui en sont à

l'origine, les professeures Vanessa Blais-Tremblay et Joëlle Bissonnette, de même que les auxiliaires qui y ont participé aux différentes étapes, sont issu-es d'une diversité de disciplines académiques et artistiques. Cette approche a permis d'aborder la question des VACS à partir d'un grand éventail de perspectives, et d'en couvrir un maximum d'aspects. Une conversation interdisciplinaire et intersectorielle soutenue autour des VACS en culture a ainsi informé tant la recension des écrits que la construction des outils d'animation des groupes de discussion, en passant par l'analyse des données, jusqu'à la coécriture du présent rapport. Toutes les étapes de la recherche sont le résultat de processus d'arrimage continus entre des perspectives sectorielles et disciplinaires complémentaires, lesquelles convergent vers la question des VACS en culture, ce qui en fait une démarche de méthodologie **partenariale et participative**.

La recension des écrits

À l'hiver 2022-2023, Vanessa Blais-Tremblay et Joëlle Bissonnette ont déposé conjointement une demande de subvention au ministère de la Culture et des Communications du Québec pour la réalisation d'un *Tour d'horizon de la littérature sur le harcèlement sexuel dans les industries culturelles*. Grâce à un financement de 14 000 \$ obtenu au printemps 2023, elles ont réuni une équipe de cinq étudiant-es des cycles supérieurs de l'UQAM qui se sont réparti différents secteurs culturels (arts visuels, production cinématographique et télévisuelle, jeu vidéo, cirque, danse, salles de spectacle, humour, littérature, métiers d'art, muséologie et patrimoine, musique, théâtre, milieux festifs, enseignement des arts). Une première recherche bibliographique a été compilée dans les banques de données des bibliothèques universitaires. Cette première recherche ne tenait compte d'aucune distinction géographique ni contrainte temporelle quant à la parution des documents trouvés, pour autant qu'ils portaient sur les VACS dans un ou plusieurs des secteurs culturels susmentionnés. Les documents pouvaient inclure des articles scientifiques (articles de recherche et études scientifiques, recensions d'écrits), des livres ou chapitres de livres et des rapports de recherche.

L'équipe portait une attention particulière à ce que soit représenté aussi équitablement que possible chaque secteur culturel, ainsi qu'à documenter une diversité de profils sociodémographiques à travers les échantillons de répondant-es des différentes études. À cet effet, une seconde recherche bibliographique a ciblé plus directement des études sur les VACS subies par les personnes de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres (DSPG) dans le milieu culturel, ces personnes étant souvent absentes ou peu représentées dans les études initialement trouvées.

Tous les documents considérés comme pertinents ont été compilés dans une bibliothèque Zotero. Chaque document a fait l'objet d'une analyse suivant une grille commune permettant d'identifier le secteur culturel, le pays et l'année de la collecte des données, la méthode employée, la taille de l'échantillon, sa composition et les principaux résultats identifiés. Les résultats des différentes études ont ensuite été organisés en deux grandes catégories : ceux qui permettent de broser le portrait des VACS dans

les secteurs culturels et ceux qui alimentent la recension des initiatives de lutte contre les VACS en culture. Les résultats inclus dans la première catégorie permettaient de broser le portrait des types de VACS, leur prévalence, les facteurs qui vulnérabilisent aux VACS, les facteurs qui rendent plus susceptibles d'en commettre, les facteurs qui favorisent ou dissuadent la dénonciation des VACS, ainsi que les impacts sur les personnes survivantes et sur le milieu culturel. Ces données apparaissent principalement dans la première partie du présent rapport. Les initiatives de lutte contre les VACS ont quant à elles été organisées en fonction des différentes zones d'intervention qui ont émergé d'un premier ensemble d'initiatives recensées, tel qu'expliqué ci-après et détaillé plus amplement en deuxième partie du rapport.

Une dernière étape de la recension des écrits a consisté à réaliser une revue de presse relative aux VACS au Québec afin de retracer la chronologie des événements depuis l'attentat de Polytechnique le 6 décembre 1989 jusqu'en décembre 2024, en passant évidemment par les vagues #MoiAussi de 2017 et de 2020, mais incluant également les dévoilements publics qui les ont précédées et ceux de moins grand retentissement médiatique. Compte tenu du peu d'études de grande envergure menées sur les VACS en culture au Québec, cette revue de presse a permis d'effectuer une première mise en relief de la situation québécoise en la croisant à celle, plus documentée sur le plan scientifique, d'autres territoires et cultures.

En incluant toutes les étapes de recherche bibliographique, la recension des écrits nous a permis de réunir plus de 700 références que l'équipe a analysées et mobilisées. L'ensemble des données tirées de la recension des écrits a permis de se doter d'un premier cadre de thèmes et de concepts relatifs aux VACS en culture. Ce cadre de thèmes et de concepts a ensuite informé la conception des documents de travail qui ont servi à structurer les discussions lors du *Sommet*.

La collecte de données par groupes de discussion intersectoriels

Au cours de l'année 2023, l'Association des professionnels de l'industrie de l'humour (APIH), en collaboration avec l'Adisq et les deux professeures responsables, a déposé une demande de subvention à la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) pour l'organisation collective du *Sommet sur les violences et le harcèlement sexuels en culture au Québec*. Le montant obtenu de 27 355 \$, complété d'un montant de 3 800 \$ partagé entre l'APIH et l'Adisq en plus d'autres montants provenant des budgets de recherche des professeures, a permis de veiller à l'organisation de l'événement, notamment à la constitution des dix groupes de discussion intersectoriels composés de sept à dix personnes représentant des organisations, associations et regroupements professionnels de différents secteurs du milieu culturel. Ce financement a également permis la réalisation de trois capsules vidéo résumant les services offerts par trois organisations centrales de la lutte contre les VACS en culture au Québec, soit L'Aparté, Collectif social et le Groupe de recherche et d'intervention

psychosociale (GRIP) Ces capsules ont été diffusées lors du *Sommet* et partagées avec les organisations en question afin qu'elles puissent les diffuser facilement en ligne.

Recrutement et échantillonnage

Les deux professeures responsables et les partenaires de la recherche (Adisq, APIH) ont préparé une liste d'invité·es à partir de leurs connaissances complémentaires des milieux de la culture et de la lutte contre les VACS au Québec. Cette liste contenait les coordonnées des directions générales des organisations, associations et regroupements professionnels des secteurs culturels ainsi que d'organismes de lutte contre les VACS.

À l'été 2023, un premier courriel groupé a été transmis à cette liste par la firme de communications Annexe, engagée par les partenaires de la recherche, pour les aviser de la date du *Sommet*. Afin de permettre au plus grand nombre possible d'organisations de participer à l'événement, il était précisé qu'un maximum de deux personnes par organisation invitée pouvaient y assister. Le courriel invitait les organisations à identifier, au sein de leur personnel, la ou les deux personnes majeures les plus outillées (direction générale, coordination ou responsable d'initiatives visant l'équité, la diversité et l'inclusion) pour participer activement aux discussions qui allaient avoir lieu.

Profil des participant·es

L'équipe de coordination du *Sommet* a obtenu la confirmation de participation de 81 personnes, parmi lesquelles 67 personnes ont participé à l'événement. À ces personnes s'ajoutait une équipe d'animation formée de 10 professeures et de 10 auxiliaires de recherche d'une diversité de disciplines académiques, détaillées ci-dessous.

Un portrait complémentaire de l'ensemble des secteurs culturels au Québec

Sans pouvoir parler de représentativité statistique, ce bassin de personnes participantes s'est révélé en mesure de broser un portrait diversifié et complémentaire des préoccupations, observations, idées et initiatives du milieu culturel québécois, tant en matière de types d'organisations que de secteurs d'activité et de perspectives sur le milieu. Les 67 personnes ayant effectivement participé au *Sommet* étaient réparties comme suit :

- vingt [20] personnes représentantes d'associations ou de regroupements professionnels de différents corps de métiers des divers secteurs du milieu culturel au Québec et au Canada, à savoir : production d'enregistrements sonores, de spectacles et de contenus audiovisuels, arts indépendants, réalisation, théâtre, édition littéraire, production médiatique, création littéraire, édition musicale, humour, arts visuels, théâtre enfance et jeunesse, cirque, musique, improvisation, métiers d'art, arts de la scène, marionnette ;

- onze [11] personnes représentantes d'organismes de diffusion, d'organisations d'événements disciplinaires ou pluridisciplinaires et d'associations représentant ces organisations ;
- dix [10] personnes représentantes de syndicats et guildes de différents corps de métiers du milieu culturel au Québec et au Canada, à savoir : création, interprétation, réalisation, musique, scénarisation et autres métiers du secteur audiovisuel ;
- neuf [9] personnes représentantes d'organismes subventionnaires (bailleurs de fonds) du milieu culturel administrant des fonds publics aux échelles municipale, provinciale et fédérale ;
- neuf [9] personnes représentantes d'organismes de services ou de regroupements en matière de lutte contre les VACS dans différents secteurs culturels (improvisation, milieux festifs) ou pour l'ensemble du milieu culturel ;
- deux [2] personnes représentantes d'organismes de services ou de regroupements de lutte contre les VACS dans tous les secteurs d'activité (non spécifiques au milieu culturel) ;
- deux [2] personnes représentantes d'organismes ou de regroupements féministes ;
- deux [2] personnes représentantes d'organismes dédiés à la formation et au développement de carrière des ressources humaines en culture ;
- une [1] personne représentante d'un organisme de recherche en culture ;
- une [1] personne représentante d'associations communautaires encadrant des activités culturelles non professionnelles.

Genre des personnes participantes

Sur les 81 personnes ayant confirmé leur participation, seulement 13 personnes s'identifiaient au genre masculin et 1 s'identifiait comme membre de la DSPG. Ainsi, 67 s'identifiaient au genre féminin, pour une proportion de femmes représentant 84 % du bassin de répondant·es. Bien que l'ensemble de l'effectif des professions culturelles (173 610 personnes en 2021) soit composé d'une proportion de femmes un peu plus élevée (54 %) que dans l'ensemble de la population active (48 %) (Lubin, 2024), la proportion de 84 % de femmes parmi les personnes ayant confirmé leur participation au *Sommet* peut être le signe d'une surreprésentation du genre féminin parmi l'effectif des professions culturelles qui se sent concerné par la lutte aux VACS, ou qui s'engage activement dans celle-ci. De façon semblable, les membres de l'équipe de recherche et d'organisation du *Sommet*, de même que les équipes d'animation, représentaient pour leur part 26 personnes, à savoir 25 femmes et une personne non binaire. Si la forte proportion de femmes ayant participé à cette démarche peut constituer une limite à la représentativité de cette recherche, elle est aussi révélatrice de la nécessité

de mobiliser davantage les hommes et les personnes de la DSPG dans les initiatives spécifiques aux VACS en culture au Québec.

Constitution des tables de discussions

La méthode du **groupe de discussion intersectoriel et interdisciplinaire** a été privilégiée pour approfondir la compréhension des thèmes relatifs aux VACS identifiés dans la recension des écrits ainsi que pour relever d'autres problèmes, préoccupations, solutions ou particularités propres au contexte québécois. En réunissant plusieurs personnes aux perspectives diversifiées, une dynamique particulière s'est créée où les énoncés des un·es pouvaient engendrer des réactions et encourager la discussion des autres, ce qui nous est apparu plus riche que d'employer des méthodes comme le questionnaire ou l'entretien individuel. De plus, notre recension avait relevé d'importantes similitudes dans les préoccupations de différents secteurs culturels et disciplines artistiques alors que les initiatives concrètes en matière de VACS tendaient à être développées isolément. Ainsi, les groupes de discussion ont constitué non seulement une étape cruciale de notre méthodologie de collecte de données, mais également une retombée directe de la recherche, dans la mesure où des ponts ont été construits entre différentes disciplines artistiques afin que des organisations de secteurs distincts puissent se partager des ressources entre elles.

À partir de notre bassin de personnes participantes, nous avons constitué des **groupes intersectoriels** afin de faire ressortir des ressemblances et des divergences entre les secteurs et ainsi, broser un portrait plus précis des VACS et des initiatives de lutttes contre les VACS dans l'ensemble du milieu culturel québécois. Par exemple, si deux personnes représentaient un même organisme ou un même secteur d'activité, elles étaient nécessairement assises à deux tables différentes.

Dans l'objectif d'aborder la situation des VACS **dans une perspective interdisciplinaire**, chaque groupe était animé par une professeure ou chargée de cours, soit par Vanessa Blais-Tremblay (musicologie et études féministes), Joëlle Bissonnette (étude des organisations, du travail et de l'entrepreneuriat dans les arts et la culture) et des personnes issues de huit autres disciplines différentes : sciences juridiques, travail social, communication, psychoéducation, sociologie, études littéraires, science politique et études urbaines. À partir de leur discipline académique respective, les animatrices partageaient toutes des intérêts de recherche communs pour les violences à caractère sexuel, le harcèlement, la culture du viol, les différences et inégalités de genre et la discrimination genrée. Chaque professeure ou chargée de cours était accompagnée d'un·e auxiliaire de recherche se spécialisant également dans ces questions, encore une fois à partir d'une diversité de disciplines (études numériques et sociomusicologie, administration, entrepreneuriat, sociologie, enseignement de la musique, sexologie et science politique). Le rôle de l'auxiliaire de recherche consistait à assister la personne chargée de l'animation de la table dans le bon déroulement de

la discussion, en s'assurant que toutes les questions étaient couvertes dans le temps donné et qu'un maximum de perspectives étaient consignées, tout en nourrissant au besoin la discussion à partir de définitions et de quelques données qui leur avaient été fournies en amont.

Déroulement des discussions

Un guide détaillé de questions et de gestion du temps fourni en amont du *Sommet* à chaque équipe d'animation indiquait le déroulement de la journée, divisée en deux blocs de discussion, eux-mêmes sous-divisés en quelques tours de table et échanges minutés. Ce guide, préparé par les codirectrices du projet à la lumière de la recension des écrits réalisée précédemment par l'équipe de recherche, visait à ce que les discussions tenues à chaque table puissent faire l'objet d'une analyse commune tout en faisant ressortir des perspectives à la fois singulières et complémentaires. La discussion dans chaque groupe a pris sa propre tournure en fonction des perspectives et secteurs qui y étaient représentés, tout en suivant, grâce à ce guide, un fil conducteur commun.

En guise d'introduction, le guide invitait les équipes d'animation à effectuer un rappel des consignes éthiques et du mode de fonctionnement de la discussion, à savoir notamment que les propos partagés devaient relever d'observations générales fondées sur l'expérience des participant·es en tant que représentant·es d'un organisme du milieu culturel et que les anecdotes personnelles ou isolées, relevant de leur expérience personnelle, devaient être évitées (voir la sous-section « Éthique de la recherche »). Puis, le guide amenait les équipes d'animation à proposer à la table de discussion une définition commune du harcèlement et des VACS pour encadrer l'ensemble des échanges (voir la sous-section « VACS : Éléments de définition »).

Avant-midi : État des lieux

Le premier bloc de discussions, en avant-midi, visait à brosser un état des lieux des VACS en culture au Québec du point de vue des personnes participantes. Ces dernières étaient invitées à se présenter à tour de rôle et à faire part de leurs principales préoccupations, comme personnes représentantes d'un organisme, au regard des VACS dans leur secteur. Elles étaient ensuite invitées à échanger leurs observations sur la forme que prennent les VACS dans leur secteur culturel et sur les impacts de ces violences dans leur secteur ou milieu de travail. Elles concluaient ce premier bloc de discussions en formulant leurs intentions, objectifs ou responsabilités en matière de lutte contre les VACS ainsi que les défis qu'elles entrevoyaient dans l'atteinte de ces objectifs.

Après-midi : Pistes de solution

Le deuxième bloc de discussions, en après-midi, portait sur les pistes de solution éprouvées, imaginées ou à développer en matière de lutte contre les VACS en culture.

Au début de ce deuxième bloc de discussions, les participant·es étaient invité·es à discuter de **sept zones d'intervention potentielles en matière de VACS en culture**, représentées sur les tables de discussions par un outil visuel constitué de cartons de différentes couleurs :

PRÉVENTION
DÉNONCIATION
MÉDIATION
JUDICIARISATION
RÉPARATION
RÉINTÉGRATION
MÉMORIALISATION

Au dos de chacun de ces cartons se trouvait un énoncé de définition qui englobait les interventions possibles pour cette zone en considérant à la fois les perspectives (i) des personnes ayant subi des VACS, (ii) des personnes ayant commis des VACS, (iii) des organisations culturelles qu'elles fréquentent, et (iv) de la société en général.



Figure 1 : Un outil visuel pour stimuler les échanges
 Crédit photo : Louis-Charles Dumais

Cet outil visuel, élaboré à partir de la recension des écrits, avait pour objectif de stimuler des périodes de réflexion collective en vue de permettre la couverture d'un spectre aussi large que possible d'idées et de préoccupations. En effet, les équipes d'animation avaient reçu l'instruction de croiser autant que possible chacune des zones d'intervention potentielles sous trois angles :

- 1) Qu'est-ce qui a déjà été fait ? À quelles ressources avons-nous accès ?
- 2) Qu'est-ce qui manque ? Quels sont les problèmes ou difficultés avec ce qui a déjà été fait, ou avec les ressources auxquelles nous avons accès ?
- 3) Qu'est-ce qui pourrait être développé de nouveau ? Et comment ?

Avant de plonger dans cette discussion, les équipes d'animation devaient d'abord encadrer un échange entre les participant·es dans le but d'évaluer et de clarifier au besoin ces sept zones d'intervention sur la base de leur pertinence et de leur singularité, en vue d'en fusionner certaines ou d'en proposer d'autres. Les sept zones d'intervention qui sont proposées en deuxième partie de ce rapport ont donc été élaborées à la lumière des échanges tenus lors du *Sommet*, à partir des sept zones d'intervention potentielles initialement proposées.

Pour chaque zone d'intervention, lorsque le groupe venait à court d'idées ou de suggestions, l'équipe d'animation pouvait cibler les zones d'intervention potentielles les moins bien nanties au regard des discussions précédentes, et questionner le groupe directement quant à son opinion au regard d'initiatives spécifiques tirées de la recension des écrits. Ces initiatives étaient énumérées par zone d'intervention à la fin du guide de questions et de gestion du temps. À titre d'exemple, l'équipe d'animation pouvait relancer la discussion en demandant aux participant·es : « Sur le plan de la prévention, que pensez-vous de [une initiative de prévention tirée de la recension des écrits] ? ». Cela permettait aux participant·es d'approfondir leur réflexion à partir d'initiatives expérimentées dans d'autres pays ou d'autres milieux ainsi que de se demander ce qui pourrait effectivement être transposé ou adapté aux secteurs culturels québécois.

Bilans

Chaque bloc de discussions d'une durée 120 à 150 minutes était conclu par un retour en plénière au cours duquel les équipes d'animation partageaient à l'ensemble des personnes participantes un bilan des éléments saillants discutés à leur table. L'équipe d'animation prenait donc quelques minutes à la fin de chaque bloc de discussion pour identifier, seule ou avec le groupe réuni à sa table, deux ou trois idées clés (principaux consensus ou points divergents, idées originales) que le groupe souhaitait partager. Cela permettait de faire ressortir les éléments récurrents et divergents d'une table à l'autre tout en offrant à l'ensemble des personnes ayant participé au *Sommet* la possibilité de repartir de la journée en ayant entendu quelques autres idées que celles discutées à sa table. Les deux bilans ont duré environ 45 minutes chacun.

Traitement et analyse des données

Les deux discussions de 120 à 150 minutes à chacune des dix tables ainsi que les deux bilans d'une durée de 45 minutes ont fait l'objet d'un enregistrement audio, pour un total de près de 52 heures d'enregistrement sonore (3120 minutes).

Pour ce qui est du traitement de cette grande quantité de données, les deux professeures responsables se sont réparties l'écoute et la lecture des notes détaillées prises par les équipes d'animation des dix tables. Plutôt que d'effectuer une transcription complète des discussions, leur prise de notes consistait à écouter attentivement les discussions tenues à chaque table pour noter chaque idée ou unité de sens, en une ou en quelques phrases, permettant de la synthétiser. Lorsque l'identification de la fonction ou du secteur d'activités de la personne ayant formulé l'idée apparaissait nécessaire à sa compréhension, cette information était également consignée. Les deux professeures ont également noté les répétitions d'idées afin de tenir compte de leur récurrence. Lorsque des formulations semblaient particulièrement éclairantes quant à l'idée soutenue, elles étaient transcrites mot pour mot, ce qui a permis l'inclusion de certaines citations verbatim au présent rapport, lesquelles ont été anonymisées. Les idées ainsi transcrites ou synthétisées étaient notées dans un fichier organisé en fonction des différentes questions ayant structuré les discussions. Lorsque des éléments de réponse à une question étaient abordés en lien avec une autre question, le travail de transcription ou de synthèse des idées permettait de les replacer sous la question à laquelle ils correspondaient (par exemple, des pistes d'action abordées pendant l'état des lieux pouvaient être replacées). Cette prise de notes détaillée, qui s'est échelonnée de l'automne 2023 au printemps 2024, a donné lieu à un document de 130 pages. Une auxiliaire de recherche a transcrit les deux bilans mot à mot afin que les professeures puissent y avoir recours pour faire plus directement référence à certaines idées phares ayant été formulées par les équipes d'animation.

Ensuite, Blais-Tremblay et Bissonnette se sont partagé l'analyse des notes, l'une se chargeant des notes relatives à la première partie des discussions (état des lieux), l'autre se chargeant des notes relatives à la deuxième partie des discussions (pistes d'action). Pour chaque thème traité, elles ont parcouru l'ensemble des notes consignées pour les 10 tables afin d'identifier les idées relevant de mêmes sous-thèmes qu'elles pourraient agréger au moment de la rédaction. Ce codage thématique a permis de voir se dessiner des thèmes et idées ayant émergé des discussions de même que de voir apparaître la récurrence et, de là, l'importance relative de certains thèmes et idées pour l'ensemble du milieu. Il a ensuite permis de structurer les différentes sections et sous-sections du présent rapport. Les données recueillies y sont mises en lien avec les données de la recension des écrits, ces dernières permettant de corroborer, de nuancer, de compléter ou de contraster les données collectées lors du *Sommet*.

Éthique de la recherche

Sur le plan méthodologique, les groupes de discussion tenus lors du *Sommet* constituent une forme de collecte de données auprès d'êtres humains. Cette collecte a été encadrée par une certification éthique du Comité institutionnel d'éthique de la recherche avec des êtres humains (CIEREH) de l'UQAM. Celle-ci confirme que la démarche respecte les normes éthiques les plus rigoureuses, dans le respect de la dignité humaine et des préoccupations qui en découlent (le respect de la personne, la préoccupation du bien-être et la justice)⁴.

Consentement

Les personnes ayant confirmé leur participation au *Sommet* ont signé un formulaire de consentement avant la tenue de l'événement. Le formulaire les informait des objectifs du *Sommet* et de la nature de leur participation aux groupes de discussion, des avantages qu'elles en tireraient, des risques auxquels elles s'exposaient et des mesures prises pour les limiter ainsi que de leurs droits. Cela permettait ainsi d'obtenir leur consentement éclairé à participer à la recherche. Le texte du formulaire était programmé dans la plateforme LimeSurvey afin de faciliter la collecte des formulaires de consentement et leur archivage sur des serveurs institutionnels.

Risques et droit de retrait

Dès l'envoi du formulaire d'information et consentement, les personnes participantes étaient avisées que les questions qui leur seraient posées lors des discussions ne feraient pas appel à des témoignages personnels. Elles étaient averties que ces questions pourraient tout de même raviver des émotions difficiles liées au harcèlement ou à la violence. Il était ainsi possible pour les personnes participantes de ne pas répondre aux questions les rendant inconfortables, ou de suspendre, momentanément ou définitivement, leur participation à la discussion. Chaque personne était également informée qu'elle était libre de mettre fin à sa participation au projet, sans avoir à se justifier, et ce, avant, durant ou après la collecte de données. Personne ne s'est prévalu de ce droit de retrait.

Protection de la vie privée et de la confidentialité

Il était également précisé dans le formulaire d'information et consentement que les propos tenus lors des discussions seraient anonymisés afin que l'on ne puisse les associer directement à la personne les ayant prononcés ; que l'enregistrement du groupe de

4. Pour plus de détails, voir le site Web du Comité institutionnel d'éthique de la recherche avec des êtres humains (CIEREH) de l'UQAM.

discussion serait transcrit sans mentions nominatives ; et que l'enregistrement audio serait détruit après la transcription. Les personnes participantes étaient cependant avisées que malgré les efforts de l'équipe de recherche pour protéger leur identité, il demeurerait possible que certains de leurs propos permettent à une personne travaillant dans leur domaine de les identifier.

De plus, l'ensemble des personnes participantes aux groupes de discussion ont signé un engagement à respecter la confidentialité des propos des autres personnes participantes. Pendant la discussion, il leur était demandé d'éviter de nommer des personnes qui ne participaient pas aux discussions. Il leur était cependant précisé qu'elles pouvaient, si nécessaire et afin d'illustrer leurs propos, utiliser des exemples nominatifs si ces personnes avaient déjà fait l'objet de dévoilements publics, dans les médias par exemple.

Avantages

Les personnes participantes aux groupes de discussion étaient informées que leur participation à ce projet leur permettrait, en tant que personnes représentantes d'organisations, d'associations et de regroupements professionnels, de réaliser un état des lieux intersectoriel des violences et du harcèlement à caractère sexuel dans les secteurs culturels québécois. Leur participation leur permettrait également de prendre connaissance d'initiatives existantes en matière de prévention et de traitement des signalements de VACS, qu'elles pourraient ensuite diffuser aux personnes qui fréquentent leurs organisations. Cela leur permettrait enfin de contribuer à l'élaboration de nouvelles mesures et initiatives de prévention et d'intervention à la lumière d'initiatives éprouvées dans d'autres secteurs culturels ou dans d'autres pays, territoires ou cultures, ceci afin de mieux répondre à leurs besoins et à ceux de l'ensemble du milieu culturel québécois. En somme, participer à ce projet leur permettrait de contribuer à un milieu culturel plus sécuritaire et inclusif, au bénéfice des personnes qui fréquentent tous les secteurs culturels québécois.

VACS : Éléments de définition

Lors du *Sommet*, l'équipe d'animation de chaque groupe de discussion a proposé d'entrée de jeu des éléments de définition. L'objectif était que les personnes participantes puissent s'entendre sur une définition commune des VACS ainsi que des concepts qui s'y rattachent en amont des discussions à cet effet. L'ensemble de la démarche entourant ce *Sommet*, incluant ce qui est présenté dans ce rapport, découle des éléments de définition tels que formulés ci-bas.

Nous utilisons l'acronyme **VACS** pour désigner tant le harcèlement que les violences à caractère sexuel, c'est-à-dire des gestes, des paroles, des comportements ou des attitudes à connotation sexuelle non désirés, exprimés directement ou indirectement, de quelque manière que ce soit, y compris par un moyen technologique. Ces gestes, paroles, comportements ou attitudes peuvent être dirigés vers l'orientation sexuelle, l'expression sexuelle ou de genre ou l'identité de genre d'une personne et incluent ainsi toute forme de discrimination basée sur le genre et l'orientation sexuelle⁵. Ainsi, les VACS peuvent prendre les formes suivantes :

- comportements sexistes, hétérosexistes, homophobes, transphobes ou misogynes (par exemple : commentaires ou comportements qui renforcent ou perpétuent des normes fondées sur le sexe, sur l'identité de genre ou sur l'orientation sexuelle) ;
- regards insistants ;
- paroles à caractère sexuel désobligeantes, qu'il s'agisse de commentaires ou de blagues de nature suggestive, allant jusqu'à du langage agressif ;
- questions intrusives sur la vie privée ;
- microagressions ou incivilités liées à du harcèlement discriminatoire (telles que le mégenrage) ;
- *stalking* (suivre quelqu'un à son insu, incluant en ligne) ;
- comportements physiques non désirés, comme des attouchements ou une familiarité physique non désirée ;
- cyberharcèlement sexuel ou cyberviolence à caractère sexuel, c'est-à-dire une communication sexuelle non désirée par le biais de technologies numériques (courriels, appels téléphoniques, messages textes, médias socionumériques) ;
- avances sexuelles physiques ou verbales non désirées ;
- actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme ;
- contrainte à se changer dans un lieu non privé ;
- tout acte de pouvoir, promesse de récompense ou menace de représailles, implicites ou explicites, liées à une demande à caractère sexuel (extorsion), par exemple échange d'opportunités de travail pour des faveurs sexuelles ;
- agression sexuelle, c'est-à-dire des attouchements sexuels commis sans le consentement d'une personne, allant jusqu'à des interactions physiques agressives ;
- violences entre partenaires intimes.

5. Cette définition constitue une adaptation de celle du Bureau d'intervention, de prévention et d'éducation en matière de violence sexuelle de l'Université McGill (Bureau de la médiation et du signalement, 2024).

Il est à noter que dans l'ensemble de cette démarche de recherche, nous abordons les VACS dans une perspective intersectionnelle. L'intersectionnalité est définie comme le « cumul de différentes formes de domination ou de discrimination vécues par une personne » (Office québécois de la langue française, 2019). Tant la littérature scientifique que les organisations qui interviennent en matière de VACS démontrent que les personnes les plus à risque de subir des VACS sont les femmes et les personnes issues de la DSPG, de communautés culturelles minorisées, notamment autochtones ainsi que celles qui sont en situation de handicap visible ou non. Ainsi, nous mettrons l'accent sur le fait que **l'expérience des VACS au sein des industries culturelles est fondamentalement intersectionnelle**, dans le but d'arriver à une compréhension holistique du phénomène, lequel comprend une multitude de dimensions et processus sociaux incluant sans s'y limiter : le genre, son expression, l'orientation sexuelle, l'âge, la langue, le statut capacitaire, le statut socioprofessionnel, la racisation et la colonisation. Tel que le rapportait avec beaucoup d'éloquence une personne ayant participé au *Sommet* : « Le genre est un rapport de pouvoir, tricoté avec des rapports d'âge, de classe, etc. » Le cumul de différentes formes de domination ou de discrimination entraîne une augmentation du risque de subir des préjudices, ce que nous identifions dans le présent rapport comme des « facteurs de vulnérabilisation aux VACS ».

Le rapport abordera à plusieurs reprises des questions liées à la **prise de parole en matière de VACS**, soit 1) au dévoilement, 2) à la dénonciation et 3) au signalement. Lorsqu'il sera question de **dévoilement**, cela signifie qu'une personne fait le choix de « [p]arler de la situation de VACS vécue à une [ou à d']autre[s] personnes que celle ayant commis les gestes de VACS » (Fradette-Drouin et Bergeron, 2022, p. 76). La notion de **dénonciation** fait quant à elle référence tant aux plaintes dites internes, soit les plaintes effectuées auprès de l'organisation responsable de prévenir et faire cesser le harcèlement (employeur, producteur ou diffuseur), qu'aux plaintes administratives et recours civils menant à un processus judiciairisé. La notion de dénonciation inclut aussi les plaintes adressées aux institutions policières. Ces dernières sont des plaintes qui peuvent mener à un processus judiciaire criminel et s'appliquent seulement aux VACS constituant un acte criminel (agression sexuelle, exhibitionnisme, voyeurisme, extorsion, partage de photos non consenti, etc.). Ainsi, la notion de dénonciation utilisée dans ce rapport diffère de celle communément appliquée au partage d'un vécu de VACS sur les réseaux sociaux, que nous appellerons ici dévoilement. Enfin, le mot **signalement** englobe à la fois le dévoilement et le recours à la plainte. Il sera donc utilisé lorsqu'aucun processus spécifique n'est désigné. La section « PRENDRE PAROLE » de la deuxième partie du rapport aborde ces différentes trajectoires en détail.

Il convient aussi de souligner que de nombreux débats quant à l'utilisation des termes « personne victime » et « personne survivante » ont été constatés dans la littérature (Jordan, 2013 ; Kelly et al., 1996 ; O'Shea et al., 2024). Si le premier terme permet de mettre l'accent sur la non-responsabilité de la personne ayant subi une ou des VACS, le second terme est au cœur de la réflexion et de l'intervention féministe, visant à souligner, voire à honorer la « vie » qui subsiste chez une personne victime

malgré un trauma vécu. Kharoll-Ann Souffrant rappelle toutefois que ce ne sont pas toutes les personnes ayant vécu une agression à caractère sexuel qui « guérissent » complètement et se dirigent de manière linéaire vers la « survivance » (2019). Ainsi, elle appelle à leur laisser le choix de s'auto-identifier, d'autant plus que certaines personnes rejettent tant les étiquettes de personnes « victimes » que de personnes « survivantes » (Doe, 2004). Dans le cadre de ce rapport, nous utiliserons ces termes de manière interchangeable, mais favoriserons chaque fois que possible l'appellation « **personnes ayant subi une ou des VACS** » afin d'éviter de réduire ou de réifier l'identité de ces personnes exclusivement à leur vécu de violences.

De même nous adoptons l'étiquette « **personne ayant commis des VACS** » plutôt que « personne agresseuse » ou « personne présumée agresseuse » pour refléter la littérature qui met de l'avant le potentiel de modification des comportements violents plutôt que la nature intrinsèquement « violente » d'une personne (Deck Marsault, 2024). Comme nous reconnaissons le rôle du pouvoir et de l'intersectionnalité dans les situations de VACS, il convient de souligner qu'une personne peut à la fois subir et commettre des VACS dans différents contextes, à différents moments de sa vie, ou dans le cadre de rapports sociaux qui amènent cette personne à se situer à des niveaux différents des échelles de pouvoir. Comme le rapportait avec justesse l'une des personnes ayant participé au *Sommet*: « Le genre, c'est un rapport de pouvoir. Que ce soit entre hommes et femmes ; mais aussi au sein de différentes conceptions de la féminité, entre différentes conceptions de la masculinité, entre les conceptions dominantes et minorisées du genre et de la sexualité. » Bien que la littérature scientifique soit claire sur la complexité de l'intervention transformatrice auprès de personnes qui commettent des violences, nous considérons qu'appréhender la réalité sous forme de dichotomie agresseur·se/agressé·e, et par extension « bon·ne/mauvais·e », appauvrit grandement la complexité des rapports sociaux qui nous lient les un·es aux autres.

Pour toutes ces raisons, nous éviterons en général dans ce rapport la réification des identités de « victime » et d'« agresseur » de manière à appréhender les VACS dans le continuum des actes de prise de pouvoir, ancrés dans une dynamique sociale genrée, laquelle peut faire l'objet d'une transformation véritable à travers un processus de conscientisation réelle des différents acteurs sociaux.